

Type de réseau familial et soutien pour la scolarisation des enfants à Ouagadougou

Moussa Bougma*¹ et Sidbewendé Théodore Kaboré¹

¹Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Joseph Ki-Zerbo

*Correspondance : bougmous@yahoo.fr

Introduction

Au Burkina Faso et dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la demande d'éducation, qui se traduit par l'adhésion des familles à l'école, est en grande partie déterminée par les ressources économiques des familles. Pour scolariser leurs enfants, les familles africaines ont développé plusieurs stratégies. Les réseaux de solidarité familiale, bien développés dans les sociétés africaines, figurent parmi ces stratégies familiales d'éducation des enfants. Par exemple, le confiage des enfants qui est une pratique courante dans les sociétés africaines répond dans certaines mesures à une logique d'entraide familiale à l'éducation des enfants. Par ailleurs, les parents en manque de ressources peuvent, en raison des valeurs partagées de solidarité familiale, solliciter de l'aide auprès des membres de leur réseau familial pour scolariser leurs enfants.

Le rôle des réseaux familiaux dans la scolarisation des enfants est abordé dans plusieurs travaux. Sur le plan théorique, ces travaux estiment que le type de réseau familial influence la scolarisation des enfants. Par exemple, pour expliquer le désavantage des enfants vivant dans des ménages dirigés par des hommes en matière de scolarisation par rapport à leurs confrères vivant dans des ménages où le chef est une femme, ces travaux postulent que les femmes bénéficient plus des réseaux de solidarité que les hommes, car elles y sont mieux insérées. Bien que des études aient montré l'influence des réseaux familiaux sur la scolarisation des enfants, il manque de preuves empiriques de la validité de cette hypothèse largement utilisée par plusieurs auteurs pour expliquer les résultats de leurs travaux. La présente étude vise donc à améliorer les connaissances sur la relation entre le réseau familial et la scolarisation des enfants à Ouagadougou en distinguant le type du réseau dans l'entraide familiale. Elle utilise les données de l'enquête rétrospective DemTrend de 2012 pour examiner la question de recherche suivante : De quel réseau (le réseau de la femme ou celui de son conjoint) provient le plus d'aide pour la scolarisation des enfants ?

Données et méthodes

Les données utilisées dans cette étude sont issues de l'enquête rétrospective DemTrend réalisée en 2012 sur la plateforme de l'Observatoire de Population de Ouagadougou (OPO). L'objectif de cette enquête était d'évaluer les conséquences des stratégies de fécondité et de la composition du ménage sur la scolarisation des enfants en milieu urbain au Burkina Faso. L'enquête a concerné toutes les femmes âgées de 35 à 59 ans ayant eu au moins un enfant survivant à 3 ans et résidant dans les cinq zones de l'OPO.

La variable dépendante de l'étude est le fait d'avoir reçu de l'aide pour la scolarisation des enfants. Deux types d'aide sont considérées : l'aide potentielle et l'aide effective du réseau familial pour la scolarisation des enfants appréhendées à travers deux questions rétrospectives adressées respectivement à la femme et à son conjoint : « *X [Chacun des parents proches qui sont toujours en vie] a-t-il/elle déjà aidé pour la scolarisation d'un de vos enfants ?* » (pour l'aide effective) ; « *En cas de besoin, pensez-vous qu'il a-t-il/elle pourrait vous aider à la scolarisation de vos enfants ?* » (pour l'aide potentielle). Les variables indépendantes principales sont la taille du

réseau familial et les ressources du réseau. La taille du réseau est obtenue à partir de la liste restreinte des parents proches (père, mère, frères et sœurs, enfants majeurs résidents hors du ménage) encore en vie au moment de l'enquête. Les ressources du réseau sont obtenues en appliquant une analyse en composantes principales (ACP) sur quatre variables à savoir le nombre moyen d'années de scolarité, le nombre moyen de salariés du secteur public, le nombre moyen de salariés du secteur privé et le nombre moyen d'employeurs du réseau familial. La taille et les ressources du réseau ont été générées pour les deux types de réseau : le réseau de la femme et celui de son conjoint.

Comme les variables dépendantes sont dichotomiques, nous recourons à la régression logistique binomiale pour estimer les effets du réseau sur la propension des femmes d'être aidées pour la scolarisation de leurs enfants.

Résultats

Type de réseau et niveau d'aide pour la scolarisation

L'aide pour la scolarisation des enfants est un cas spécifique d'échanges matériels entre les membres de la famille élargie mesurée au moment de l'enquête. Cette entraide familiale diffère-t-elle selon le type de réseau ? La réponse est affirmative car les femmes sont plus aidées par les membres de leur propre famille que par ceux de la famille du conjoint (via le conjoint). En effet, à l'exception de l'aide effective pour l'hébergement, la proportion des femmes qui reçoivent de l'aide venant de leur propre réseau familial est plus élevée que la proportion de celles qui reçoivent de l'aide venant du réseau du conjoint (Tableau 1). Par exemple, la proportion des femmes qui ont reçu de l'aide effective pour les frais scolaires de leur propre réseau est de 12,8%, tandis que la proportion des femmes qui ont reçu cette même aide de la part des membres du réseau du conjoint est de 9,8%. De même, quel que soit le type d'aide (frais scolaire avec ou sans hébergement), la proportion des femmes qui disent pouvoir compter sur leurs propres familles en cas de besoin pour scolariser leurs enfants est nettement supérieure à celle des femmes qui peuvent compter sur le réseau familial de leurs conjoints. Ces résultats suggèrent que les couples Ouagalais sont plus soutenus dans la scolarisation de leurs enfants par les membres de la famille de la femme que par ceux du conjoint. Pour affiner davantage ces résultats, nous utilisons des méthodes multivariées pour évaluer les effets nets des deux types de réseau sur l'aide pour la scolarisation des enfants.

Tableau 1 : Proportion de femmes ayant reçu de l'aide pour la scolarisation de leurs enfants selon le type de réseau

Type d'aide reçue	Réseau de la femme (1)	Réseau du conjoint (2)	Total	Différence significative (1)-(2)
Aide effective				
Frais scolaire	12,8	9,8	19,1	*
Hébergement	5,4	4,3	9,0	ns
Frais scolaire et hébergement	4,4	4,4	8,1	ns
Aide potentielle				
Frais scolaire	17,0	13,7	25,0	*
Hébergement	24,1	17,6	30,9	*
Frais scolaire et hébergement	22,8	18,0	30,6	*

Notes : * : différence significative au seuil de 5% ; ns : différence non significative.

Source : Enquête Demtrend, Ouagadougou, 2012, calcul des auteurs

Effet de la taille et des ressources du réseau familial sur l'aide pour la scolarisation

Le Tableau 2 présente les résultats des analyses multivariées estimant les effets de la taille et des ressources du réseau tout en distinguant le type de réseau. Les modèles 1 et 2 estiment respectivement la probabilité pour la femme de recevoir de l'aide effective et de l'aide potentielle pour les frais scolaires de leurs enfants. Quant aux modèles 3 et 4, ils estiment respectivement la probabilité pour la femme de recevoir de l'aide effective et de l'aide potentielle pour le confiage de leurs enfants. Les résultats obtenus confirment ceux observés au niveau de l'analyse bivariée. En effet, la taille et les ressources du réseau sont positivement corrélées à la propension des femmes à recevoir de l'aide pour la scolarisation de leurs enfants ; les corrélations étant beaucoup plus élevées au niveau du réseau de la femme. Par exemple, lorsque l'indice synthétique des ressources du réseau de la femme augmente d'une unité, les chances pour la femme de recevoir de l'aide pour la scolarisation de leurs enfants augmentent de 42 à 56%, contre 14 à 24% pour le réseau du conjoint.

Tableau 2 : Résultats des analyses multivariées

Variables indépendantes	Aide pour frais scolaire		Aide pour confiage	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
Taille du réseau familial				
Réseau de la femme	1.05 (0.01) ^{***}	1.03 (0.01) [*]	1.04 (0.02) [*]	1.01 (0.01) ^{ns}
Réseau du conjoint	1.02 (0.01) ^{ns}	1.02 (0.01) ^{ns}	1.04 (0.02) [*]	1.01 (0.01) ^{ns}
Indice synthétique des ressources du réseau familial				
Réseau de la femme	1.48 (0.09) ^{***}	1.56 (0.09) ^{***}	1.49 (0.10) ^{***}	1.42 (0.08) ^{***}
Réseau du conjoint	1.24 (0.07) ^{***}	1.22 (0.06) ^{***}	1.18 (0.09) [*]	1.15 (0.05) ^{**}
Lieu de résidence à l'enquête				
Quartier loti (réf.)	1.00	1.000	1.00	1.00
Quartier non loti	1.01 (0.17) ^{ns}	1.35 (0.21) ⁺	1.35 (0.27) ^{ns}	1.97 (0.31) ^{***}
Statut socioéconomique				
Quintile 1	1.00	1.00	1.00	1.00
Quintile 2	0.82 (0.15) ^{ns}	1.29 (0.24) ^{ns}	0.88 (0.19) ^{ns}	1.22 (0.22) ^{ns}
Quintile 3	0.76 (0.16) ^{ns}	1.05 (0.20) ^{ns}	0.71 (0.17) ^{ns}	1.10 (0.20) ^{ns}
Quintile 4	0.50 (0.11) ^{**}	0.84 (0.17) ^{ns}	0.32 (0.10) ^{***}	0.80 (0.17) ^{ns}
Quintile 5	0.25 (0.07) ^{***}	0.93 (0.21) ^{ns}	0.40 (0.13) ^{**}	1.07 (0.24) ^{ns}
Âge				
	1.04 (0.02) [*]	0.99 (0.01) ^{ns}	0.99 (0.02) ^{ns}	0.97 (0.01) ⁺
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	1.00	1.00	1.00	1.00
Primaire	1.05 (0.18) ^{ns}	0.88 (0.13) ^{ns}	1.04 (0.21) ^{ns}	0.78 (0.12) ⁺
Secondaire et plus	0.75 (0.16) ^{ns}	1.00 (0.19) ^{ns}	0.61 (0.18) ⁺	0.85 (0.16) ^{ns}
Groupe ethnique				
Mossi	1.00	1.00	1.00	1.00
Non-Mossi	1.00 (0.20) ^{ns}	0.95 (0.15) ^{ns}	0.91 (0.22) ^{ns}	1.11 (0.18) ^{ns}
Religion				
Musulmane	1.00	1.00	1.00	1.00
Chrétienne	0.94 (0.12) ^{ns}	0.94 (0.11) ^{ns}	1.14 (0.17) ^{ns}	1.07 (0.12) ^{ns}
Durée de résidence à Ouagadougou				
0-9 ans	1.26 (0.29) ^{ns}	1.73 (0.36) ^{**}	1.44 (0.35) ^{ns}	1.37 (0.27) ^{ns}

10-19 ans	1.21 (0.19) ^{ns}	1.40 (0.20) [*]	1.46 (0.28) [*]	1.14 (0.16) ^{ns}
20 ans et plus	1.000	1.00	1.00	1.00
Statut matrimonial				
Non-mariée	0.82 (0.16) ^{ns}	0.72 (0.13) ⁺	0.65 (0.15) ⁺	0.62 (0.11) ^{**}
Mariée	1.00	1.00	1.00	1.00
Nombre d'enfants survivants				
	1.09 (0.04) [*]	1.09 (0.04) ^{**}	1.14 (0.05) ^{**}	1.09 (0.04) ^{**}
N				
	2051	2051	2051	2051

Seuils de significativité : *** p < 0,001; ** p < 0,01 ; * p < 0,05 ; +p < 0,10 ; ns p < 1

Source : Enquête Demtrend, Ouagadougou, 2012, calcul des auteurs

Conclusion

Cette étude avait pour objectif de comparer la contribution du réseau de femme à celle du réseau de son conjoint pour la scolarisation des enfants à Ouagadougou. Les résultats montrent que l'aide du réseau familial pour la scolarisation des enfants provient plus du propre réseau de la femme que de celui de son conjoint. La proximité des femmes avec les membres de leur propre famille pourrait expliquer un tel résultat.

Références bibliographiques

Boltz-Laemmel M. & Villar P. (2014). Redistribution au sein de la famille étendue au Sénégal : Le rôle des migrants internes et internationaux. Document de travail (Docweb) CEPREMAP, 1404.

Bougma M. & Rossier C. (2021). The role of family networks and social capital on women's fertility intentions in Ouagadougou, Burkina Faso, *Journal of Demographic Economics (forcoming)*.

Bougma M., Lange M.-F., LeGrand T. K. & Kobiané J.-F. (2016). Stratégies reproductives à Ouagadougou : Le rôle de la scolarisation des enfants. *Autrepart*, 74-75, 24-46.

Bougma M., Pasquier-Doumer L., Legrand T. K., & Kobiané J.-F. (2014). Fécondité et scolarisation à Ouagadougou : Le rôle des réseaux familiaux. *Population*, 69(3), 433-462.

Delaunay V., Gastineau B. & Andriamaro F. (2013). Statut familial et inégalités face à la scolarisation à Madagascar. *International Review of Education*, 59(6), 669-692. <https://doi.org/10.1007/s11159-013-9388-7>

Gnomou-Thiombiano B. & Kaboré I. (2017). Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso. *Autrepart*, 83(3), 25-49. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/autr.083.0025>

Lloyd C. B. & Blanc A. K. (1996). Children's schooling in sub-Saharan Africa: The role of fathers, mothers, and others. *Population and development review*, 265-298.